

teurs des basses castes, Lalu Prasad a participé au déclin social et économique du Bihar. L'arrivée au pouvoir de la NDA apparaît donc pour beaucoup comme une nouvelle ère, celle du développement économique. Cependant, le changement annoncé par l'actuel chef du gouvernement, Nitish Kumar, tarde à se concrétiser dans les politiques publiques; la malnutrition infantile, les violences de caste et l'extrême pauvreté restent toujours irrésolues. Malgré les efforts des autorités centrales et fédérées pour relancer l'activité au Bihar, la méfiance des investisseurs est patente. Le taux de croissance économique (2 % en 2007-2008) pèse sur la croissance nationale qui s'élevait alors à 10 %.

Ces maux ne doivent pas faire oublier le patrimoine culturel et architectural du Bihar, en particulier le cinéma bhojpuri et la présence d'un grand nombre de sites bouddhiques comme ceux de Rajgir ou Bodh Gaya, datant souvent de l'empire Maurya.

Cyril Robin

➤ basses castes, bouddhisme, corruption, Jharkhand, Naxalites, ouvriers agricoles

Biodiversité

Malgré une densité de population humaine élevée (325 hab/km² en 2001), le sous-continent indien continue d'héberger une proportion importante de la richesse biologique mondiale, avec des espèces phares telles que le tigre (*Panthera tigris*) et l'éléphant d'Asie (*Elephas maximus*) pour la grande faune, le bois de rose (*Dalbergia latifolia*), le teck (*Tectona grandis*) et le santal (*Santalum album*) pour les arbres. La diversité des habitats y est pour beaucoup : forêts tropicales, végétations alpines, déserts, plaines alluviales, deltas inondables, etc. La richesse spécifique (le nombre total d'espèces) des différents écosystèmes est généralement importante, mais reste souvent en dessous de ce qui est observé ailleurs sous les tropiques, et c'est surtout par son fort taux d'endémisme que l'Inde se distingue : ainsi, une espèce de plante vasculaire sur trois ne se rencontre nulle part ailleurs dans le monde. Le taux d'en-

démisme de la végétation est particulièrement important dans deux des trois régions de l'Inde qui figurent parmi les 34 hotspots de la biodiversité mondiale reconnus par *Conservation International*. Les montagnes des Ghâts occidentaux abritent une forêt tropicale humide dont 70 % des espèces d'arbres ne se trouvent que dans cette région (Ramesh et Pascal, 1997). Les îles Andaman et Nicobar ne contiennent pas moins de 220 espèces de plantes vasculaires endémiques (*Botanical Survey of India*, 1983). Les piémonts himalayens du nord de l'Inde abritent quant à eux une végétation alpine qui fait transition entre le domaine froid paléarctique et le tropical indo-malais.

Les vertébrés ne montrent pas les mêmes taux d'endémisme que les végétaux supérieurs. Seule une quarantaine d'espèces de mammifères ont une aire de distribution limitée à l'Inde. On peut citer en particulier le macaque ouandéro ou macaque à queue de lion *Macaca silenus*, la civette *Paradoxurus jerdoni* et le tahr des Nilgiris *Hemitragus hylocrius*. Seules 55 espèces d'oiseaux sont endémiques de l'Inde et se concentrent dans les zones à fortes précipitations (ICBP 1992). En revanche, on ne compte pas moins de 187 espèces de reptiles endémiques et 110 d'amphibiens. L'endémisme des poissons d'eau douce est aussi très élevé, avec plus de 140 espèces natives.

Si les forêts tropicales sont bien représentées dans le sous-continent, les récifs coralliens en revanche, deuxième grand réservoir de biodiversité mondiale, ne sont pas nombreux, en raison notamment des flux sédimentaires charriés par les grands fleuves. On en trouve sur les côtes du Gujarat, près de Sri Lanka et dans les îles Laquedives, Andaman et Nicobar.

Les incertitudes taxonomiques sur certains groupes comme les champignons et les différences d'effort de capture par région et par écosystème font que la richesse spécifique indienne est très sous-estimée. On trouvera cependant ci-dessous les données collectées pour 2003 par le *World Resources Institute* pour l'Inde (<http://earthtrends.wri.org/text/biodiversity-protected/country-profile-85.html>).

Groupe	Nombre total d'espèces	Nombre d'espèces menacées
Végétaux supérieurs	18 664	244
Mammifères	390	88
Oiseaux	458	72
Reptiles	521	25
Amphibiens	231	3
Poissons	5 749	9

Afin de protéger cette biodiversité, l'Inde a mis en place plus de 500 sites et aires protégées, toutes catégories confondues. Ce réseau couvre un peu plus de 5% du territoire. De plus, l'Inde est signataire de la plupart des grandes conventions internationales : la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) depuis 1976 et la Convention sur la diversité biologique (CBD) depuis 1992. Elle fait partie de la Convention de Ramsar sur les zones humides avec 25 sites classés depuis 1982. De plus, l'Inde s'est dotée d'outils réglementaires et a lancé de grands chantiers nationaux tels que le *Project Tiger*, à partir de 1973, fruit d'une collaboration avec le WWF.

Afin de combattre la biopiraterie et de conserver les ressources génétiques et les savoirs associés à la biodiversité, l'Inde a mis en place un dispositif judiciaire efficace reposant sur les Indications géographiques et qui est vu de l'extérieur comme un modèle du genre. Le *Biological Diversity Act* (2002), enfin, vise directement à assurer la conservation de la biodiversité du pays, son usage soutenable/durable et le partage équitable des bénéfices issus de son exploitation. Il régule les flux de matériel génétique transfrontaliers, contrôle les brevets déposés sur la biodiversité et le savoir associé, généralise les études d'impact associées aux projets, réglemente l'utilisation des OGM, et met en place des Comités de gestion de la biodiversité au niveau local, ainsi qu'un organisme spécifiquement dédié à l'attribution des autorisations d'accès aux ressources biologiques : la *National Biodiversity Authority*. Ce dispositif est récent mais des chercheurs et universitaires indiens ont cependant déjà exprimé des réserves quant aux contraintes qu'il impose ren-

dant notamment les collaborations internationales difficiles à mettre en œuvre.

Claude Garcia, Raphaël Pélissier et B.R. Ramesh

□ ICBP (1992).

Ramesh B. R., Pascal J. P. (1997).

Botanical Survey of India (1983).

Ⓢ *droits de propriété intellectuelle, environnement, faune, flore, OGM*

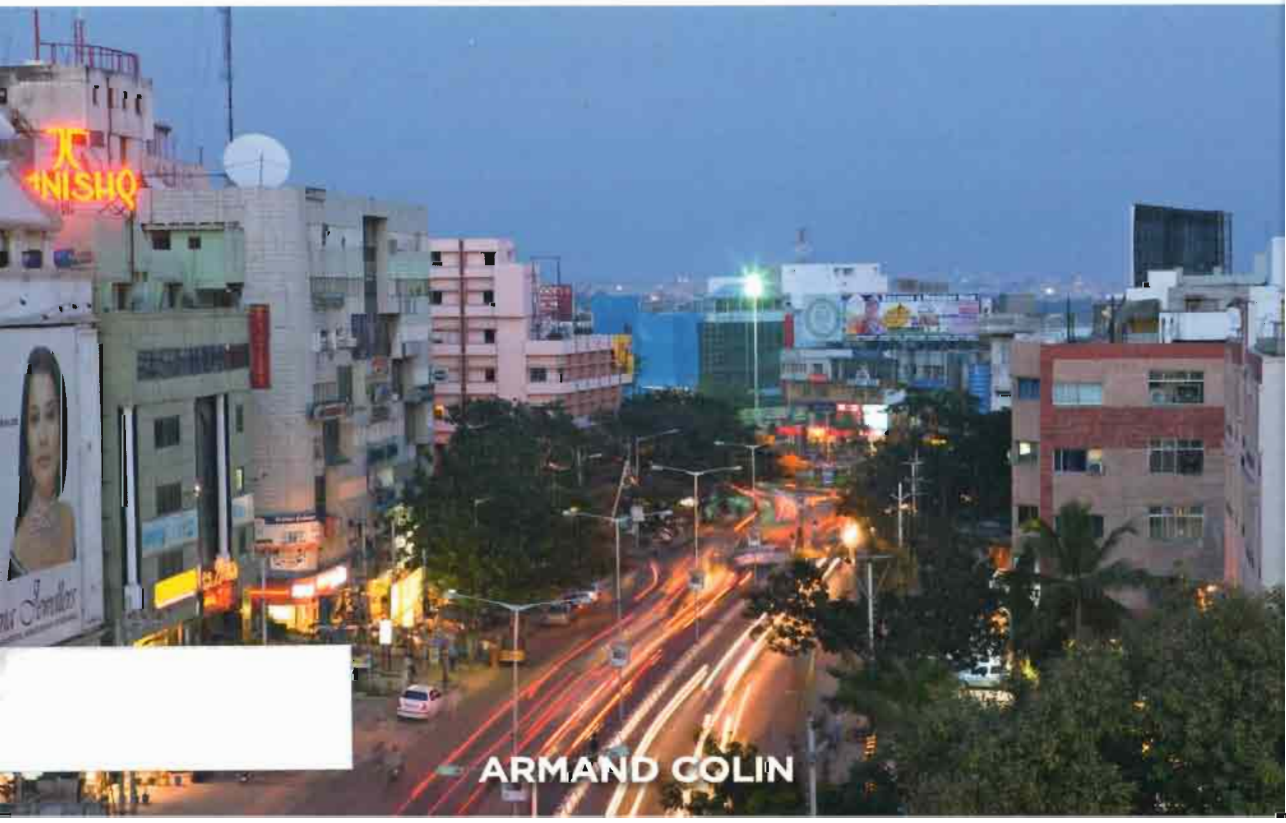
Biotechnologies

Les biotechnologies modernes impliquent la compréhension, la cartographie ou la manipulation du patrimoine génétique d'un organisme vivant. Des scientifiques venant de l'élite des institutions académiques de recherche en Inde, qui avaient activement suivi le développement de l'industrie des biotechnologies aux États-Unis, persuadèrent le gouvernement indien de son importance stratégique. Le 6^e Plan quinquennal (1980-1985) marque le début des investissements, avec la création de nouvelles institutions de recherche et l'introduction des biotechnologies dans les programmes d'études universitaires. Les trois institutions de pointe en sciences du vivant sont l'*Indian Council of Medical Research* (ICMR), l'*Indian Council of Agricultural Research* (ICAR) et le *Council of Scientific and Industrial Research* (CSIR). Chacune de ces institutions se ramifie en un réseau de laboratoires dispersés dans tout le pays. Il existe d'autres instituts de recherche indépendants, comme le *Centre for Cellular and Molecular Biology* de Hyderabad, l'*Indian Institute of Science* de Bangalore et le *National Chemical Laboratory* à Pune. Outre l'investissement dans la recherche publique, le gouvernement indien a soutenu la croissance des biotechnologies à travers l'adoption de politiques de libéralisation en 1991, en signant l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) pour devenir un membre de l'OMC en 1995, en développant une régulation traitant exclusivement des biotechnologies, en offrant des avantages fiscaux à la recherche, en investissant dans des parcs technologiques et scientifiques, et en mettant en œuvre des initiati-



Sous la direction de
Frédéric Landy

DICTIONNAIRE DE L'INDE CONTEMPORAINE



ARMAND COLIN

Sous la direction de
Frédéric LANDY

Sous la coordination thématique de
Samuel Berthet, Frédéric Landy, Isabelle Milbert,
Joël Ruet, Gilles Tarabout, Max-Jean Zins

DICTIONNAIRE
de l'Inde
contemporaine


ARMAND COLIN

Maquette de couverture : Didier Thimonier

Cartographie : Aurélie Boissière

Composition : In Folio

© Armand Colin, Paris, 2010

ISBN : 978-2-200-35247-9



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. • Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).